



PS

La lettre du groupe des démocrates et des républicains



## Profil bas sur les Orientations budgétaires

Intervention de Gérard Fromm

### L'ARNAQUE

Il n'y a, dit-on, que la vérité qui blesse. Depuis que notre groupe a rendu publique la scandaleuse répartition des subventions dans le département, J-Y Dusserre perd son sang froid.

«Comble de la mauvaise foi» s'écrie-t-il sur les ondes, où j'apprends en même temps que je lui aurais dit en privé (sic) que ma «mission» était précisément de faire des surenchères dans la mauvaise foi!

Eh bien, non, Monsieur Dusserre, je vous le dis très calmement, ce sont vos propres chiffres que nous avons comptabilisés et le résultat est bien là.

**Les cantons de votre majorité reçoivent trois fois plus de subventions que ceux de l'opposition.**

Votre gestion est du plus pur favoritisme. Vous payez à la tête du client, en fonction de la couleur politique des élus, et ce ne sont pas vos cris d'orfraie qui prouveront le contraire.

Sachez-le, de nombreux citoyens, de droite comme de gauche, n'acceptent plus cette dérive clientéliste de la politique.

D'ailleurs, s'il existe une presse d'investigation un peu sérieuse dans ce département, nous tenons à sa disposition tous les documents comptables. Il lui faudra juste quelques jours de travail pour vérifier.

Cela vous dérange ?

Qu'attendez-vous pour rééquilibrer votre politique dans le sens de la République ?



Christian Graglia



En me rendant à la séance plénière pour l'examen des orientations budgétaires, quelle n'a pas été ma surprise de découvrir un affichage sauvage de l'UMP dénonçant les socialistes, censés augmenter la dette s'ils prenaient le pouvoir en 2012 !

La droite Haut-alpine aurait fort bien pu se passer de ce genre de facétie, elle qui a multiplié la dette par quatre au niveau du département et qui a laissé la ville de Briançon avec une dette de 77 millions € !

Il semble que vous ayez enfin compris que votre gestion financière nous conduisait dans le mur, puisque dans vos orientations budgétaires vous proposez de réduire les investissements à 40-45 M€ pour sauver ce qui peut l'être encore. **C'est pourtant ce que nous vous avons répété sur tous les tons depuis 4 ans !**

Vous envisagez également de réduire à 0,3% l'augmentation des dépenses de fonctionnement. C'est une louable résolution mais un challenge presque impossible avec le glissement mécanique (GVT) de la masse salariale à la hausse.

Tout le mal qu'on vous souhaite c'est d'y arriver.

L'objectif est de préserver un minimum de 16 M€ d'épargne brute, perspective tout aussi malaisée avec les charges sans cesse croissantes de la dette départementale, que vous avez profondément creusée depuis quatre ans.

Si je prends acte de vos nouvelles résolutions, **j'aurais cependant aimé entendre un discours plus offensif pour défendre nos spécificités montagnardes.** Je reviens du congrès de l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne, où Gauche et Droite sont représentées à parité) qui n'hésite pas à taper du poing sur la table pour :

● **refuser « une approche uniquement arithmétique**, voire statistique [qui] n'est pas compatible avec l'objectif d'aménagement des territoires ruraux de montagne »

● **exiger le « maillage du service public de l'éducation existant** et le maintien du taux d'encadrement par élève des écoles et collèges en zone de montagne » ;

● **« mettre un terme à la logique administrative et comptable** d'analyse et d'appréciation des services publics exclusivement fondée sur la rentabilité ».

Alors, Monsieur le Président, je me contenterai de vous poser la même question que pose l'ANEM au gouvernement : **pensez-vous, oui ou non, que faute d'être « rentable » la montagne soit utile à la nation ?**

# Les échos de l'hémicycle

## Mercato médical



Lors de la discussion sur la désertification des cantons ruraux dans le domaine de la présence médicale, Auguste Truphème a lancé à Jean-Michel Arnaud, qui en minimisait l'importance:

«C'est vrai qu'à Tallard vous avez de nombreux médecins.

Je connais votre sens de la solidarité, vous seriez prêt à en envoyer un là où ça manque dans le département, le docteur Grimaud par exemple !»

**M. Arnaud n'a pas jugé bon de répondre, compte tenu de l'hilarité générale.**

## Primaires

La majorité n'a pas aimé le beau succès des primaires socialistes. Et elle l'a dit haut et fort.



« Je ne voulais pas en parler, a répondu Christian Graglia, car nous sommes comblés. Avec un candidat qui rassemble les français d'Arnaud

Montebourg à Jacques Chirac, nous ne pouvons pas mieux choisir»

## Dure réalité

Justifiant la méthode employée pour établir le tableau des subventions départementales, qui prend aussi en compte les aides accordées aux associations et aux entreprises, C. Graglia a déclaré:

«Nous n'avons pas comptabilisé les aides automatiques, comme les bourses scolaires, ou les aides aux associations départementales.



Mais lorsque par exemple à Briançon 5 entreprises bénéficient d'un montant d'aides de 35 000€, eh bien ça fait plaisir! Elles sont reconnaissantes envers leur élu, ça renforce son implantation locale.

Si je prends, par le plus pur des hasards un autre exemple, le canton de Saint-Bonnet, le raisonnement est le même: mais là **ce sont 25 entreprises qui ont bénéficié de 165 000€ de subventions !»**

A moins qu'il y ait cinq fois moins d'entreprises dans la ville et les cantons de Briançon que dans celui de Saint-Bonnet?

## Un clientélisme forcené

Voici donc le tableau des subventions attribuées aux différents cantons du département depuis le début de l'année. Il fait suite à celui que nous avons publié le mois dernier, et prend en compte la séance de février ainsi que celle d'octobre.

Chacun constatera qu'il ne fait que confirmer notre analyse. La majorité Dusserre se «sucrer» sans vergogne: le premier canton de l'opposition est 9ème, le canton du président est très largement en tête.

J-Y Dusserre a beau nier tout en bloc, la réalité des chiffres est sévère. Nous attendons toujours un démenti argumenté.

CANTON	Somme	€/h
DEPARTEMENT	14 425 841	-
SAINTE-BONNET	5 408 851	736,10€
VILLE DE GAP	4 102 649	106,33€
AIGUILLES	3 289 657	1 457,54€
GUILLESTRE	2 867 196	478,34€
TALLARD	2 577 940	415,19€
EMBRUN	2 334 064	1 146,40€
SAVINES	2 299 596	1 129,47€
SAINTE ETIENNE	1 929 287	1 821,80€
L'ARGENTIERE	1 609 614	237,97€
LARAGNE	1 422 844	225,20€
VEYNES	1 370 196	309,23€
VILLE DE BRIANCON	1 205 814	109,62€
MONETIER	1 082 017	287,01€
SERRES	950 498	354,13€
LA GRAVE	939 192	1 178,41€
ASPRES	881 601	451,41€
LA BATIE	695 882	152,64€
GAP CAMPAGNE	671 882	135,62€
ROSANS	640 503	557,44€
RIBIERS	631 453	356,35€
BRIANCON NORD	628 142	-
CHORGES	548 827	118,51€
SAINTE-FIRMIN	514 696	311,18€
GAP SUD-OUEST	442 106	-
ORCIERES	377 518	201,56€
BRIANCON SUD	361 342	-
PAYS GAPENCAIS	210 919	-
ORPIERRE	202 190	171,35€
GAP SUD-EST	180 405	-
PAYS BRIANCONNAIS	165 477	-
PAYS SERRE-PONCON	126 383	-
GAP CENTRE	117 338	-
BARCILLONETTE	70 717	188,58€
GAP NORD-EST	69 935	-
PAYS SISTERONNAIS	50 349	-
GAP NORD-OUEST	4 398	-
Total	55 407 320	289,82€

Ce camembert illustre bien cette réalité: un quart des subventions neutres politiquement, mais 19% à l'opposition et 55%, près du triple, à la majorité !



## LE COUP DE GUEULE DE BERNARD ALLARD-LATOUR

L'aide aux communes est scandaleusement orientée

Lors de la séance d'octobre, Bernard Allard-Latour a mis en lumière le favoritisme dont bénéficient les communes des cantons de droite pour les Projets d'Initiative Locale (PIL).

La majorité avait pourtant fait adopter un règlement qui devait permettre une répartition équitable : « les PIL seront financés à raison d'un projet par commune auquel s'ajoute un projet par tranche de mille habitant, avec un maximum de 5 projets dès lors que le total est inférieur à 250 000€ ».

« En réalité votre règlement est bafoué, car on sert en premier lieu ses amis. Certains cantons de droite voient leurs communes en 2011 obtenir 3, voire 4 projets.

Je m'en réjouirais s'il n'y avait pas, dans le



**même temps, d'autres communes oubliées qui attendent toujours le financement de leur premier projet.**

**Cette disparité est inacceptable.**

Vous allez trop loin, car nos maires, nos habitants méritent le respect. Tous les Haut-Alpins payent leurs impôts locaux, ils mériteraient le même traitement, il n'y a pas, ici, de citoyens de seconde zone ! »

**B.A-L**

## L'ÉTAT LAMENTABLE DE NOTRE RÉSEAU FERRÉ

intervention de Guy Blanc

**O**n parle beaucoup du tunnel sous le Montgenèvre, mais la réalité c'est l'état de profonde dégradation du ferroviaire dans le département.

On interrompt sans vergogne la circulation plusieurs mois par an.

Le train de nuit est presque devenu un train fantôme, le sillonnage et les horaires sont définis au jour le jour et les billets délivrés au jour le jour également.

**Le direct Briançon-Lyon est supprimé.**



Malgré les dizaines de millions d'euros investis, les temps de parcours restent les mêmes ou sont rallongés quelle que soit la destination.

Veynes-Grenoble s'effectue dans le même temps qu'à l'époque de la vapeur!

On ne songe même pas à rétablir la double voie.

Ni à envisager **une automatisation et une télécommande** de l'aiguillage, ce qui serait vraiment une modernisation quant au temps gagné pour les croisements.

A l'électrification il est inutile de penser! Le fret ferroviaire a disparu même pour les eaux de Chorges et le gypse de Laragne.

**Les nouveaux horaires vont raréfier et allonger** les allers-retour vers Valence, là où se trouvent les connexions avec tout le réseau TGV national.

La gare TGV des Hautes Alpes se situe



à Aix-En-Provence, à 180 km de Gap : l'on doit s'y rendre en voiture, ce qui rallonge d'autant les itinéraires.

Alors, oui, on peut évoquer des liaisons internationales **mais avant ne faudrait-il pas mettre de l'ordre dans ce qui existe** dans les liaisons quotidiennes qui nous touchent de près?

## UNE RÉNOVATION EN FORME DE «DE PROFUNDIS»

par Guy Blanc

**V**ous écrivez: « le Conseil général soutient le développement du rail ».

Le président a d'ailleurs visité le chantier ferroviaire, ce qui témoigne de son intérêt.

Et vous êtes sans doute conscient que c'est le mode de transport de loin le plus écologique.

Le département avait la chance d'avoir des lignes orientées vers les quatre points cardinaux, lui permettant en théorie une connexion avec l'ensemble du réseau ferré national.

**Cela fait des années que, plusieurs mois par an, on interrompt les lignes qui desservent le département.**

Antérieurement, surtout au sud de Veynes, et cette année pendant 3 mois, **il n'y a carrément plus de trains entre Gap et Briançon et Veynes-Grenoble.**

Au motif bien compris ou mal compris du développement durable, **à savoir la rénovation et non pas l'amélioration ou la modernisation de la voie ferrée.**

On change le ballast et les rails qui ont duré et traversé le 20ème siècle !

Ces interruptions si fréquentes **et pendant des temps aussi longs** donnent un sentiment d'aléatoire: n'auront-elles pas pour effet de détourner la clientèle du rail?

Des travaux de maintenance ou de réno-

vation sont réalisés sur 1000 points du territoire national.

**On n'a pas interrompu le trafic pour autant sur 1000 lignes.**

La procédure habituelle est le travail de nuit et par tronçon et chaque jour les sillons sont rétablis.

A moins qu'une double voie soit présente.

A propos de la double voie elle existait de Veynes à Briançon et la plateforme persiste toujours.



Une véritable modernisation sans le sens du développement durable aurait été de profiter des travaux entre Gap et Veynes pour commencer à restaurer cette double voie, qui permettrait des croisements parfaitement souples et éviterait de répercuter les retards sur tout le réseau.

**Non seulement on n'en profite pas pour remettre en place une deuxième voie sur la plateforme,** mais les travaux sur certains secteurs médialisent la nouvelle voie, hypothéquant tout projet ultérieur dans ce sens.

**Tout le monde s'accorde à reconnaître que ces travaux n'amélioreront en rien notre trafic ferroviaire qui continuera à vivoter :**

- train de nuit sinistré
- nouveaux horaires pénalisant les sillons vers Valence
- bus de substitution
- fret anéanti dans le département

D'ailleurs les millions de m3 de ballast que l'on fait venir de Saône et Loire, car la pierre de Montmaur n'est plus bonne paraît-il, **sont acheminés par camion,** preuve que la SNCF n'a même pas confiance en son propre fret dans la région.

**C'était juste pour vous dire que d'un côté, il y a les mots, les phrases, les textes, les intentions, de l'autre il y a la réalité cruelle et obstinée.**

GB

# Les zones rurales privées de médecins

Le dossier de Marc Zecconi

**Nous sommes confrontés dans les Hautes-Alpes à un début de désertification médicale** qui va essentiellement toucher nos territoires éloignés.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la moitié des médecins libéraux du département ont plus de 55 ans.

Nous connaissons déjà les graves problèmes du Queyras, de l'Argentière et de Guillestre.

Plus près, dans le Champsaur, sur Saint-Bonnet et Pont du Fossé, quatre médecins viennent de dévisser leurs plaques.



Monsieur le Président, je vous ai écrit, rencontré deux fois, pour vous en parler ; vous avez aussi reçu une délégation de mes confrères.

Votre réponse, Monsieur le président : **« la médecine libérale ne relève pas des compétences du Conseil Général ».**

Pourtant l'accès aux soins pour tous et sur tout notre territoire, notamment dans les zones éloignées, est **une obligation de service public** imposée par la loi hôpital santé.

Vous avez, comme moi, remarqué que nos établissements pour personnes âgées dépendantes et nos Services de Soins et Réadaptation sont dispersés sur l'ensemble des Hautes-Alpes.

Vous savez que le maintien à domicile des mêmes personnes âgées est considéré comme un droit, celui de « bien vieillir chez soi » et cela même dans nos campagnes.

Nous rencontrons autant de familles en difficulté d'insertion sociale dans nos petits villages que dans les villes.

Tous ont des difficultés à se déplacer, les personnes atteintes de handicaps, mais aussi les enfants. Cela va entraîner des

retards délétères dans la prise en charge des pathologies les plus graves.

Le rapport de la Cour des comptes sur la sécurité sociale vient de pointer ce déficit historique en médecins et la mise en place par les collectivités locales de dispositifs inefficaces voire contreproductifs.

**Le Conseil général doit se saisir du problème !**

**Face à cette réalité du terrain, le département doit réagir.**

Pourquoi, si peu de jeunes médecins souhaitent s'installer chez nous, malgré les incitations et les aides qui leurs sont proposées ?

Le numerus clausus, qui était trop bas il y a 10 ans, ne permet pas le remplacement des médecins qui partent à la retraite ou qui quittent la région pour une pratique professionnelle plus facile près de grands centres, où par ailleurs l'accès aux études pour leurs enfants sera facilité.

Nous constatons aussi une féminisation importante du corps médical qui refuse désormais les travaux forcés du travail.

La qualité de vie est le premier critère que retiennent les jeunes étudiants, loin devant les incitations financières.

La désertification médicale n'est pas une problématique de gauche ou de droite, elle frappe où et quand elle veut !

**Le Conseil Général ne peut plus faire semblant d'ignorer la question !**

Je me souviens, il y a plus de 30 ans, de

**Des solutions existent**

nos revues d'internat à l'hôpital de Gap ; nous étions une vingtaine d'internes et notre passage moyen durait environ 2 à 3 ans. A cette époque, bien que venus de Marseille, Nice ou Grenoble, nous nous sommes pratiquement tous installés dans les Hautes-Alpes.

Car notre département a beaucoup

**l'attrait des Hautes-Alpes**

d'atouts, et **lorsqu'on y séjourne plus d'un an, la tendance est d'y rester vivre.**

Rappelons que le nombre global de médecins en exercice demeure constant depuis un ou deux ans. Le numerus clausus a été revu à la hausse...

L'ARS et le département de médecine générale de la faculté de Marseille ont déjà



engagé une démarche de partenariat pour favoriser les stages de fin d'étude des étudiants en médecine, sur le département.

Ainsi des maîtres de stages, (j'en fais partie) les accueillent 6 mois dans leur cabinet médical. Et ils ont la possibilité de revenir en stage de remplacement, 6 mois de plus.

Depuis 2 ans, **des conventions avec les hôpitaux de Briançon, Embrun et Gap** leur permettent de réinvestir les internes dans les mêmes conditions que les stages proposés dans les CHU et donc finir leur cursus de médecine générale dans le 05.

Mais cela a un coût que l'ARS souhaite voir pérennisé, celui du double logement et de leurs déplacements vers Marseille.

La deuxième solution qui est inscrite

**les maisons médicales**

dans la loi hôpital santé est celle **des maisons médicales pluridisciplinaires.**

Notre préfète, Mme Prime, souhaite les voir se multiplier dans les Hautes-Alpes.

L'idée est de réunir toutes les professions para-médicales (infirmières, pharmaciens, kinésithérapeutes, assistantes sociales) dans **un centre médicosocial à guichet unique** : cela permet de mutualiser les moyens et d'élargir l'offre d'accueil.

Il est même possible de regrouper ces maisons de santé dans des pôles de santé territoriaux.

Le deuxième avantage de ces pôles de santé c'est que **les aides attribuées ne vont plus vers les libéraux eux mêmes, mais vers des collectivités locales** qui par la suite restent propriétaires des locaux et du concept.

De plus des médecins à temps partiel dans des établissements publics ou privés, qu'ils soient généralistes, urgentistes, spécialistes ou même retraités peuvent, s'ils le souhaitent, compléter les équipes.

suite page 5





Ces maisons médicales sont aménagées pour recevoir l'ensemble de ces professionnels (je parle aussi de leur hébergement, lorsqu'ils viennent de loin). Elles deviennent alors des terrains de stage idéal pour les internes en médecine.

Autre avantage le guichet unique, lorsqu'un patient se présente pour une consultation non programmée, il peut être reçu par les autres membres de l'équipe.

**L'apport de la télé-médecine** qui, chacun sait, ne remplace pas le médecin traitant, permet de travailler en lien avec le médecin du centre 15 qui juge si « l'urgence

ressentie par le patient » nécessite une hospitalisation ou si elle peut être renvoyée à plus tard. Il peut aussi, si cela est nécessaire, prescrire un traitement temporaire, c'est la télé ordonnance.

### Organisons notre territoire

Je voudrais simplement ajouter que ces nouveaux modes d'exercice relèvent d'une organisation départementale et nous les avons déjà pensés, ensemble, avec l'hôpital et l'ARS, sous forme d'un Portail Hôpital-Médecine Libéral et d'une plate forme multi-services de santé libérale territoriale basée à l'hôpital.

Ce lien entre le monde libéral et le service public est une nécessité fortement recommandée par la loi et l'ARS.

**Je vous le répète et le claironne haut et fort, le Conseil Général ne peut pas laisser l'ARS, l'Etat et la Région porter seuls ces projets qui nous concernent. Nous devons aussi en assumer la responsabilité. Ainsi je trouve choquant que dans le cas du Queyras, où une solution est en voie d'être trouvée, le Conseil Général soit resté aux abonnés absents.**

Marc Zecconi



## LES LOGOS DE LA DISCORDE : UN BEAU GÂCHIS

Dès son arrivée à la tête du Comité Départemental du Tourisme, la nouvelle équipe (M. Cret, président et M. Briant, directeur) a semble-t-il voulu immédiatement imprimer sa marque...

**... et cela s'est traduit par l'abandon de l'ancien logo pour la promotion (coûteuse) d'un nouvel emblème.**

En effet, regardez bien les deux logos ci-contre.

Celui de gauche date de 2003, avec huit ans d'existence donc, et juste le temps de s'installer durablement dans le paysage.

Le précédent logo (« Les Alpes vraies ») avait lui duré une vingtaine d'années...

Celui de droite est le nouveau logo touristique. Vous le voyez c'est un relooking du précédent. **Coût 40 000€, plus le coût de sa promotion soit 100 000€ reconnus par le président du CDT.**

Mais les messages qu'ils véhiculent sont très différents. Le premier faisait la synthèse entre tous nos territoires, la lavande, Serre-Ponçon et la montagne.

**Il illustre l'identité des Alpes du Sud, qui réunit la neige et l'ensoleillement.**



Le second, minéral, glaciaire, avec un soleil qui se découpe sur un fond de ciel neigeux, renvoie évidemment aux Alpes du Nord et au seul tourisme d'hiver.

**Il va donc à contresens de tout ce qui a été fait jusqu'à présent, à savoir marquer la différence et l'identité des Alpes du Sud.**

Le précédent logo permettait à tous les Haut-alpins de se reconnaître. Quel habitant du Buëch, par exemple, pourrait se reconnaître dans le nouveau ?

Du coup, comme le logo actuel continuera à exister, au moins pour le Conseil général, **on va multiplier des communications contradictoires.** Si on ajoute que le Comité régional du tourisme communique sur le thème des Alpes du Sud, une chatte n'y retrouverait pas ses petits.



Qui plus est il semblerait que les entreprises des Hautes-Alpes n'aient pas été consultées pour ce marché, puisqu'**il a été accordé à une boîte grenobloise.**

Quand on pense aux grandes déclarations de Dusserre qui prétend relancer les entreprises Haut-alpines !

**De l'argent jeté par les fenêtres** pour satisfaire les caprices d'un élu ou d'un technicien...

Avec comme conséquence de **rendre inaudible la communication des Hautes-Alpes.**

**Quel gâchis !**

**Christian Graglia**

### NOUVEAU SITE INTERNET

NOUVELLES RUBRIQUES - VIDEOS DES PLÉNIERES

<http://www.groupe-democrate-republicain.com>

La lettre des Elus Démocrates et Républicains  
Directeur de la publication : Christian Graglia

Contact : Mickael Guittard 04 92 40 39 35  
mickael.guittard@cg05.fr